LE PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE,
un territoire de 26 communes.

Le mot du Président

Le compte à rebours est lancé ! La candidature du Pays Castelroussin Val de l'Indre ayant été retenue par un jury national, nous allons bénéficier de l'expérience des éditions Jeux Bordier pour réaliser un jeu de société pour la promotion de notre territoire, en partenariat avec ses acteurs.
L'objectif, c'est que tout soit prêt pour le Congrès annuel des Pôles territoriaux et des Pays, évènement national que nous accueillerons dans un an à Châteauroux.
Ce sera aussi l'opportunité, non seulement de marquer le 30ème anniversaire du Pays, mais surtout de montrer ce qu'il a apporté au territoire depuis 1996 : actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité, de la relocalisation de l'alimentation, du développement local avec la gestion de fonds européens Leader, la contractualisation avec différents partenaires parmi lesquels la Région et l'ADEME, l'accompagnement des communes et des porteurs de projets...
Cette lettre trimestrielle en témoigne une fois encore.

Bonne lecture.

www.payscastelroussin.fr
PaysCastelroussinValdeIndre/

Luc Della-Valle

DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE AUTREMENT

Lancement du projet de jeu de société dédié au territoire

L'ANPP (Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays) et les éditions Jeux Bordier, spécialisées dans les jeux de société, sont partenaires pour développer un outil ludique pour la promotion territoriale. Excellent moyen d'appropriation et de cohésion du territoire, les jeux Bordier trouvent systématiquement un écho auprès de la population locale.
Au cours du 1er semestre 2025, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé afin de réaliser un jeu de société unique, adapté aux territoires retenus. L'élaboration du jeu est prévue fin 2025 / courant 2026 et sa commercialisation en septembre 2026.

Une belle occasion pour les 30 ans du Pays !

En perspective du trentième anniversaire de la création du Pays Castelroussin Val de l'Indre, les élus ont souhaité candidater à cet AMI. Ayant été jugé de grande qualité, le dossier de candidature a été retenu le 8 juillet 2025 par un jury national.

Un timing aligné sur le congrès annuel des Pôles territoriaux et des Pays

Dès l'annonce, le Pays et les éditions Bordier ont convenu que la livraison et le lancement de la commercialisation du jeu «Pays Castelroussin Val de l'Indre» coïncide avec l'accueil du prochain congrès annuel des Pôles territoriaux et des Pays les 24 et 25 septembre 2026 à Châteauroux. Organisés tous les ans par l'ANPP, cette manifestation est destinée à accueillir l'ensemble des élus, techniciens et partenaires nationaux des syndicats de Pays et des PETR de France.

Un jeu pour tous, construit avec le maximum de partenaires

Pour élaborer le jeu à l'échelle du territoire et de ses alentours, de nombreux partenaires seront associés :

- Les incontournables offices de tourisme (Châteauroux Berry tourisme et Destination Brenne);
- Les musées du territoire ;
- Les collectivités locales : Châteauroux Métropole, Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne, Département de l'Indre, Région Centre Val de Loire et les 26 communes du Pays.

INFO JEU

- Jeu de plateau.
- Questions écrites et photos au sujet du territoire (question, devinette, rébus, charade, défis...).
- Thèmes : géographie, histoire, patrimoine, gastronomie, personnalités locales, sport, faune, flore ....
- Jeu accessible dès 7 ans (questions juniors).

Règle du jeu
Chaque joueur place son pion sur sa commune de résidence.

Il sillonne le territoire et doit répondre à des questions sur différents thèmes. Si la réponse est bonne il peut rejouer.

Pour être vainqueur, il faut récupérer 5 cartes «Site» en se rendant sur leur case respective et en répondant correctement à la question posée.

- L'Agence d'Attractivité de l'Indre ;
- Les membres volontaires du conseil de développement ;
- Les représentants du monde économique (CCI, CMA et Chambre d'agriculture) ;
- Les médias locaux qui auront un rôle à jouer en matière de promotion du jeu ;
- Tous les habitants et représentants du secteur associatif qui peuvent concourir à son élaboration et sa réussite ;
- Les enfants du territoire*.

* Les enfants seront mobilisés via les établissements scolaires ayant répondu à l'appel à candidature lancé dès la rentrée de septembre. Ils pourront bénéficier d'un tarif préférentiel lors de sa mise en vente. Cette démarche vise à faire en sorte que les enfants âgés de 8 à14 ans puissent mieux découvrir le territoire, qu'ils en soient fiers et en deviennent des ambassadeurs. Sont donc concernés les enfants des classes de primaire (CM1-CM2) et du secondaire (6ème – 5ème).

Tous les partenaires pourront proposer des questions et des thématiques.

Un jeu étendu aux territoires limitrophes

Le jeu est aussi l'occasion de mettre en lumière les territoires limitrophes au regard de leur patrimoine emblématique à l'échelle du Département de l'Indre.

Ainsi, des questions pourront concerner :

- ► Le Parc Naturel Régional de la Brenne avec ses mille étangs, le château du Bouchet, la maison du Parc, la maison de la Nature de Chérine à Saint-Michel-en-Brenne...
- ► Le Pays de Valençay en Berry avec le château de Valençay, le train à vapeur, le vélorail, le donjon et château de Chatillon-sur-Indre, Levroux homologuée « Petite Cité de Caractère » et la Mission « Bern » ; ...
- ► À l'est et au sud-est du territoire : la maison George Sand à Nohant-Vic ; la maison « Jour de fête » à Sainte-Sévère ; le musée et le site archéologique d'Argentomagus à Saint-Marcel ; Issoudun, ville de culture, avec son musée Saint-Roch et son parc de sculptures, le pôle Image audiovisuel et formation aux métiers de l'audiovisuel ; Saint-Valentin, le village de l'Amour avec son parc romantique et son restaurant étoilé tenu par un chef japonais.

Lancement de la démarche d'élaboration

Le lancement de la démarche d'élaboration du jeu, en présence des partenaires et de toutes les personnes intéressées, a eu lieu jeudi 2 octobre 2025 à 18 h au centre socioculturel de Déols.
Après une brève présentation du Pays par son président, Luc Della-Valle, le jeu a été présenté en détail par son créateur, Grégory Bordier. Une boîte de jeu réalisée sur un autre territoire était mise à la disposition des participants. De nombreuses questions ont ensuite été posées, signe de l'engouement suscité par ce projet.

VOTRE CONTRIBUTION EST PRÉCIEUSE

Ce jeu a pour vocation de mettre en lumière les richesses, parfois méconnues, de notre territoire. Ces richesses résident dans son patrimoine bâti ou naturel, son histoire, ses légendes, ses savoir-faire, sa gastronomie, ses personnages célèbres

Luc Della-Valle et Grégory Bordier présentent les cartes questions.r

ou moins connus, qui ont marqué les mémoires... Destiné aux habitants, il leur permettra de (re)découvrir leur territoire en s'amusant. Ils en seront encore plus fiers et deviendront ainsi les meilleurs ambassadeurs.

Vous avez un rôle clé à jouer dans la réussite de ce projet.

📌 **Faites-nous parvenir les particularités de votre commune** (lieux historiques avec photos si possible, anecdotes, recettes de cuisine locale, personnages, légendes, etc.) que vous souhaitez mettre en valeur.

📌 **Relayez l'information auprès de vos habitants** pour qu'ils puissent, eux aussi, contribuer en partageant leurs connaissances, des idées de thèmes ou de questions.

📌 **Sollicitez les écoles et collèges**, car les enfants sont également concernés : des questions juniors sont intégrées au jeu. Les élèves de **CM1-CM2** ainsi que ceux de **6e et 5e** peuvent nous envoyer leurs idées de questions.

Les services du Pays Castelroussin Val de l'Indre vous solliciteront prochainement pour vous le rappeler, mais vous pouvez déjà vous lancer dans l'aventure : le compte à rebours est enclenché !

Propostions de sujets, ou de questions à adresser :

Par courrier :
Pays Castelroussin Val de l'Indre
38 Place Voltaire
36000 CHÂTEAUROUX

Par mail :
direction@payscastelroussin.fr

Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez appeler au 02 54 07 74 59.

Calendrier

- Les questions ou propositions de thèmes sont attendues **au plus tard le 31 décembre 2025**.
- La fabrication nécessite 2 à 3 mois et débutera en mai/juin 2026.
- Le jeu sera **livré mi-septembre 2026.**

→Des boîtes du jeu seront disponibles les 24 et 25 septembre 2026 à l'occasion du congrès annuel des Pôles territoriaux et des Pays.

Réunion des Pays de l'Indre le 17 septembre 2025

Le département de l'Indre compte 6 syndicats mixtes de Pays, qui couvrent l'intégralité du territoire.
Les missions assurées par les Pays sont très variées, adaptées aux enjeux locaux, à leur territoire et à la volonté politique des élus des communes qui les composent.

- Pays de la Châtre en Berry
- Pays Val de Creuse - Val d'Anglin
- Parc Naturel Régional de la Brenne
- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Pays de Valençay en Berry
- Pays d'Issoudun et Champagne Berrichonne
- Communes sièges des syndicats

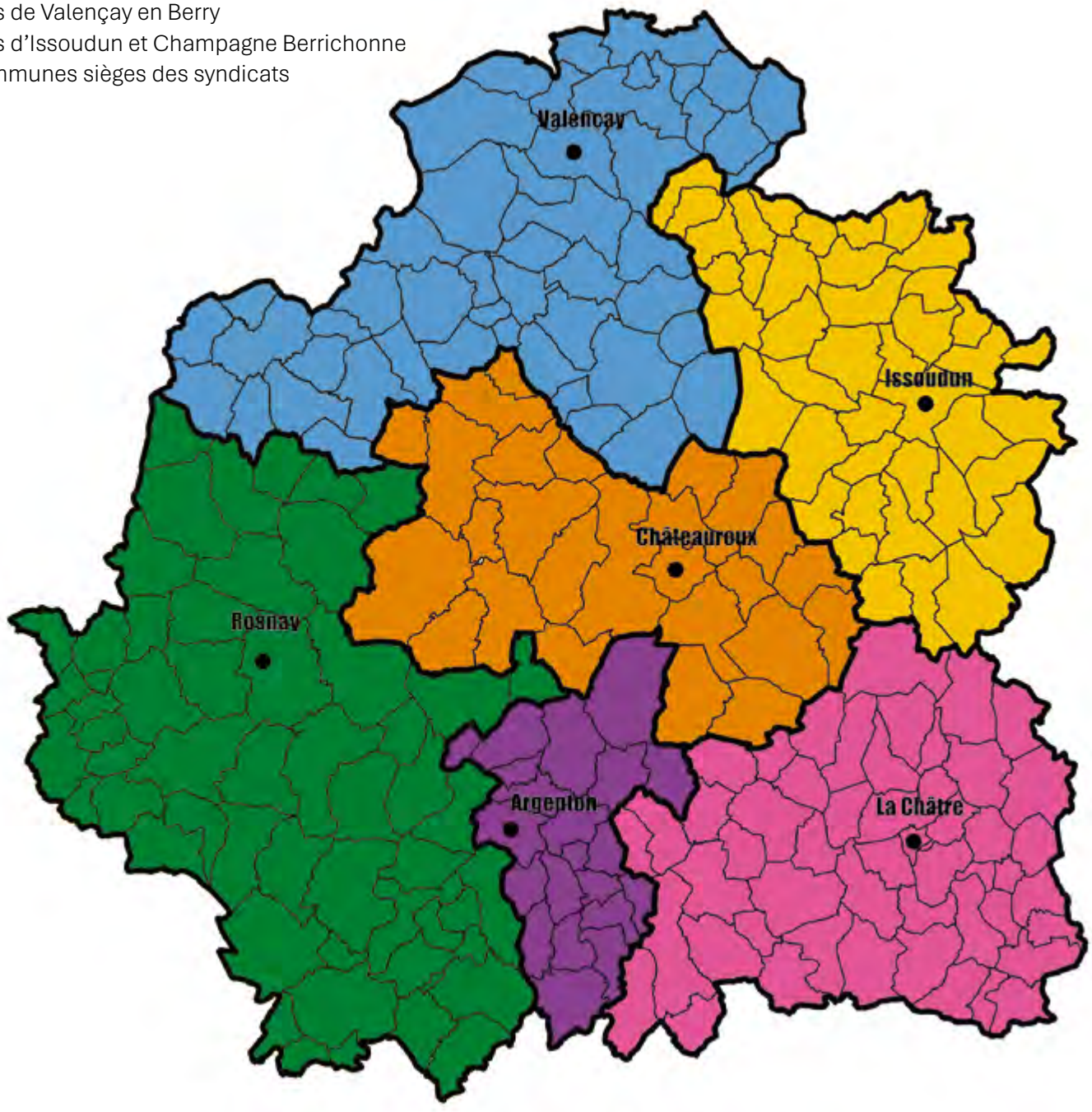

Les présidents et directeurs de Pays se rencontrent très régulièrement afin d'assurer un partage d'expériences et d'échanger sur les sujets communs et d'actualité.

Réunis le 17 septembre à La Châtre et accueillis par le président du Pays de La Châtre en Berry, François Daugeron, ils ont traité de nombreux sujets importants au cours de cette réunion.

LES SUJETS ABORDÉS LORS DE LA RENCONTRE

Relocalisation de l'alimentation

La relocalisation de l'alimentation est actuellement un sujet fort de coopération. Ainsi, à l'échelle départementale, des actions et projets communs se mettent en place autour de cette thématique, enjeu majeur pour un département agricole comme l'Indre.

Développement des énergies renouvelables et autres programmes

Le développement des énergies renouvelables pour la production de chaleur est porté par plusieurs Pays, à travers les contrats d'objectifs signés avec l'ADEME. Ceux-ci permettent d'accompagner tous les porteurs de projets, qu'ils soient publics ou privés, en mobilisant les nombreux financements existants.

Les échanges ont aussi permis de faire un point sur la mise en œuvre des programmes régionaux et européens, tels que les contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST) ou le programme « LEADER », cofinancés par la Région Centre-Val de Loire.

Restrictions budgétaires

Enfin, dans un contexte de **restrictions budgétaires**, les Pays de l'Indre redoublent d'initiatives afin de poursuivre leurs missions : lutte contre le réchauffement climatique, préservation de la biodiversité, économies d'énergie pour l'habitat et les bâtiments publics, ou encore amélioration du bien-être des habitants.

Pose de la première pierre du projet Koyo « penser plus tôt à plus tard »

Le projet Koyo « penser plus tôt à plus tard » a pour but de créer un habitat participatif pour des personnes isolées et âgées de plus de 65 ans. Situé rue des Fontaines Saint Germain à Châteauroux, il pourra accueillir jusqu'à 12 logements*. La pose de la première pierre du projet, s'est déroulée le 25 août en présence du président du GAL, Luc Della-Valle, ainsi que plusieurs membres du comité de programmation Leader.
Le projet de l'association Koyo bénéficie d'une aide de 30 000 euros dans le cadre du programme Leader.

* Le projet Koyo s'inscrit dans un projet plus global de 101 logements porté par le bailleur social SCALIS.

Les GTAAP Leader réunis le 11 septembre à Sougé

Les groupes de travail des appels à projets (GTAAP) Leader se sont réunis à Sougé le 11 septembre.

Bilan des premiers appels à projets

Le bilan de la première vague d'appels à projets a été présenté. Ces appels ont été clôturés le 31 décembre 2024 et 19 projets ont été soumis aux GTAAP.

Futur appel à projets de coopération

Le futur appel à projets de coopération a été finalisé afin de le soumettre à l'approbation des membres du comité de programmation le 25 septembre.
Les projets de coopération bénéficieront d'une enveloppe de 500 000 € réservée par la Région Centre-Val de Loire. Une partie de celle-ci pourra être réallouée au GAL via une procédure spécifique.
Ce futur appel à projets s'articule autour de deux axes distincts :

- Le volet Région →
  - projets interrégionaux et internationaux ;
  - enveloppe réservée ;
  - procédure spécifique.
- Le volet GAL →
  - projets situés en Centre-Val de Loire ;
  - projets non éligibles au volet Région ;
  - procédure propre au GAL dotée d'une enveloppe spécifique de 71 500 €.

Projets validés

Trois projets ont été validés en opportunité pour un montant prévisionnel de 44 691.14 euros.

Bilan du projet mené à l'étang de la Foulquetière

Le bilan du projet mené par la commune de Luçay-le-Mâle, à l'étang de la Foulquetière, a été présenté. Les GTAAP ont donné leur accord pour prolonger le financement sur deux ans, afin de mettre en œuvre le protocole de lutte contre les cyanobactéries élaboré l'an dernier.

Calendrier

Lancement de la **deuxième phase d'AAP**

Séminaire Leader de présentation de la deuxième phase d'AAP

Réception des conventions d'animation-gestion LEADER: Pour mémoire, le dépôt des premières demandes de paiement du dispositif 22 *-mise en œuvre de la stratégie Leader-* était prévu pour juillet 2025.

Février - Mars 2025 | 10 mars 2025 | 19 mars 2025 | 10 juin 2025 | 2 sept-2025 | 16 sept-2025

Arrivée de la nouvelle chargée de mission LEADER du Pays Valençay en Berry

Rédaction d'un courrier adressé à la RCVL et cosigné par les deux présidents dans le but d'obtenir des informations sur le calendrier de programmation LEADER.

Mail du directeur du service FEADER *suite à plusieurs relances*, annonçant:

- L'ouverture de la plateforme de dépôt des paiements dans le cadre du dispositif 23 dans les prochains jours/semaines.
- Ouverture de l'instruction des demandes dans le cadre du dispositif 22 d'ici 1 mois.

Le comité de programmation Leader

Une consultation écrite a été réalisée du 21 juillet au 5 août dans le but de valider les montants de subvention prévus dans le cadre de l'animation/gestion du programme Leader pour les années 2023 et 2024. Ces dépenses, validées, s'élèvent à :

- 52 279.96 € pour le Pays Castelroussin Val de l'Indre financés à 80 % soit 41 823.97 €.
- 27 741.31 € pour le Pays de Valençay en Berry financés à 80 % soit 22 193.04 €

Le comité de programmation Leader s'est réuni le 25 septembre à la salle Jabeneau à Levroux. Au programme : présentation du bilan à mi-parcours, validation à l'unanimité de l'appel à projet de coopération, réélection de Luc Della-Valle à la présidence du GAL pour une durée d'un an supplémentaire, point sur le calendrier. Un avenant à la convention qui lie le GAL à la Région Centre-Val de Loire va être réalisé afin de prendre en compte les éléments votés par les membres du COPROG.

Deuxième Vague d'appels à projets, BILAN À MI-PARCOURS

6 nouveaux porteurs de projets accompagnés

= 36 porteurs de projets accompagnés
(en comptabilisant ceux de la 1ère Vague)

Rappel :**18 projets avec avis favorable** - 1ère vague

8 projets soumis au GTAAP,
6 projets avec avis favorable.
+ 2 projets ont obtenu un bilan positif permettant leur reconduction sur deux ans.

= 24 projets avec avis favorable.

Signature du Contrat d'objectif territorial énergies renouvelables (COT EnR) 2025-2029

La signature du 3ème contrat d'objectifs territorial de développement des énergies renouvelables avec le Pays de Valençay en Berry et le Pays Castelroussin Val de l'Indre a eu lieu le 24 septembre 2025 à l'école Joseph Pêcherat de Levroux, en présence d'une trentaine de personnes. Le COT EnR Centre-Nord-Indre couvre une période de quatre ans (1er juin 2025 au 31 mai 2029) et est doté d'une enveloppe de 177 031 € d'aide à l'animation.

Des aides financières

Les financements sont de 45 % cumulables le cas échéant avec le FEDER et les aides de l'État (DETR, DSL), permettant d'atteindre dans le meilleur des cas des taux de 80 % de subventionnement.

Exemple de projet

Après la signature, les participants ont pu visiter la chaufferie de l'école financée en partie dans le cadre du COT EnR.

Travaux engagés sur l'école :

- Isolation des faux plafonds,
- Changement de l'éclairage,
- Isolation phonique,
- Changement de menuiseries,
- Nouveau système de chauffage biomasse avec une chaudière à plaquettes.

La vieille chaudière fioul de 47 ans a ainsi été remplacée ce qui permet de réaliser une économie de près de 50 %.

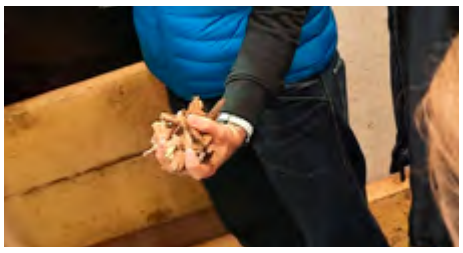

Nouvelle étape importante pour le PAT : la demande de labellisation de niveau 2 a été déposée

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre porte un Projet alimentaire territorial (PAT) labellisé de niveau 1 depuis septembre 2021 qui a été prolongé d'un an (septembre 2025). Cela a permis de consolider le dossier de candidature au niveau 2 et de le déposer le 25 juillet dernier auprès de la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF) Centre-Val de Loire.

Parmi les critères de sélection, il fallait :

- Justifier d'une démarche collective et concertée ;
- Avoir mis en œuvre des actions opérationnelles à l'aide de moyens financiers et d'animation nécessaires ;
- Justifier d'une coopération inter-PAT.

Le PAT Castelroussin a répondu à tous ces critères.

LE LABEL

Label PAT → décerné par le ministère en charge de l'agriculture après sélection par un comité.

Niveau 1 « PAT en émergence » → 3 ans

Niveau 2 « PAT en action » → 5 ans renouvelables.

NOUVEAU LOGO

Projet alimentaire territorial

Projet reconnu par l'État

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Appel à candidature « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 »

Le Pays a répondu à l'appel à candidature du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire « Soutien à la structuration du PAT de niveau 2 » sur 3 ans afin d'obtenir des financements pour le poste de chargé de mission et certaines actions.

Actions finançables :

- Formations élus et personnels de cuisine de la restauration collective ;
- Ateliers de sensibilisation à l'alimentation saine et durable auprès du grand public ;
- Organisation d'évènements visant à sensibiliser sur les enjeux du système alimentaire via des projections de films (accompagnés ou non d'animations) ;
- Structuration de l'expérimentation « alternative complémentaire à l'aide alimentaire, pour une alimentation locale, de qualité et choisie pour toutes et tous » coordonnée par le CPIE Brenne-Berry depuis 2023 et jusqu'à la fin de l'année 2025.

AGENDA

Festival AlimenTerre
Coordonné par la Ligue de l'enseignement

Inauguration
15 octobre 2025 à partir de 16h00
Lycée Blaise Pascal
Projection du film «On mange quoi ?», des idées pour mieux se nourrir demain de Bertrand Delapierre

Animations et projections de films
15 octobre 2025 au 30 novembre 2025
Sur le territoire

Étude de relocalisation du système agroalimentaire de l'Indre
Restitution
2 décembre après-midi
Cité du Numérique à Châteauroux.

Projet « Mettons fin à la précarité alimentaire en Pays Castelroussin Val de l'Indre »

Une démarche collective

Depuis novembre 2024, 8 réunions ont été organisées pour réfléchir collectivement à une alternative complémentaire à l'aide alimentaire.
De nouveaux participants ont rejoint la démarche comme le chantier d'insertion « Les potagers de Velles » de Solidarité Accueil, les tiers-lieux Mill'Pot'Ages de Villedieu-sur-Indre et La Secousse de Jeu-les-Bois. Beaucoup de structures du secteur de la solidarité (CCAS de Châteauroux, CPAM, DDETS-PP, etc.) et d'associations (le secours catholique, le secours populaire, SOLIHA, etc.) prennent part à cette réflexion, ainsi que quelques habitants.

Aller à la rencontre des habitants pour leur donner envie de participer

Afin d'agrandir ce groupe de réflexion, le collectif a souhaité organiser des actions de communication pour inviter de nouveaux participants. Deux stands ont été tenus sur le marché de Buzançais le 25 juillet et de Châteauroux le 23 août, afin d'interpeller les habitants et les commerçants sur le sujet de l'accès à l'alimentation.

Une question leur a été posée :
« Comment imagineriez-vous un système participatif qui vous garantirait une alimentation locale, de qualité, accessible et choisie ? ».
Chaque personne interrogée pouvait alors partager une idée sur une fiche, qui était ensuite épinglée sur le stand. Au total, près de 80 personnes ont contribué à la réflexion et 15 personnes ont laissé leurs coordonnées pour intégrer le collectif.

Fin de l'accompagnement du CPIE Brenne-Berry et devenir du collectif

L'accompagnement du CPIE Brenne-Berry dans ce projet prend fin le 31 décembre prochain. La perspective qui se dessine est la structuration du collectif en association, afin d'ouvrir un lieu multi-activités, dont une épicerie sociale et solidaire. Cette dernière sera approvisionnée par des producteurs, artisans et commerçants locaux, via un conventionnement qui fixera les critères de qualité des produits qui seront distribués. Ces critères seront négociés avec eux, dans l'objectif de donner accès à une alimentation saine, locale et de qualité à prix juste pour les consommateurs
et rémunérateur pour les producteurs.

Premier comité de suivi de l'atlas de la biodiversité intercommunale sur le territoire de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne

L'atlas de la biodiversité intercommunale (ABIC) a été officiellement lancé le 11 septembre lors du premier comité de suivi réunissant les élus et techniciens représentant des 12 communes de la CCVIB, les financeurs, les partenaires et prestataires, ainsi que le Pays Castelroussin Val de l'Indre, maître d'ouvrage de l'ABIC.
Ce projet s'étendra sur 45 mois pour se terminer au plus tard le 28 février 2029.
L'implication et la mobilisation d'un vaste panel d'acteurs dans ce projet en garantiront la réussite.
L'inventaire de la biodiversité réalisé par des experts naturalistes et la participation de bénévoles, permettra d'identifier les atouts et les faiblesses du territoire en matière de biodiversité.
Selon les problématiques mises en évidence, des actions seront proposées pour tenter de les résoudre en étroite concertation avec les communes. Ces dernières seront encouragées à entreprendre certaines de ces actions, en fonction de leur degré de priorité et de leur faisabilité technique et financière.

Objectifs :

- Améliorer la connaissance de la biodiversité ;
- Renforcer la connaissance des trames vertes et bleues et identifier les ruptures ;
- Faire connaître la biodiversité et s'en servir comme solution d'adaptation fondée sur la nature, notamment en lien avec les situations climatiques rencontrées actuellement et qui s'accentueront à l'avenir ;
- Passer à l'action : restaurer, aménager, gérer.

Prochaines étapes :

- Étude bibliographique : collecte et regroupement des données existantes (données naturalistes, sociales, historiques, géologiques...etc.).
- Enquêtes auprès des communes (en lien avec l'étude bibliographique).
- Préfiguration du programme d'animations pour l'année 2026.
- Réunions d'informations publiques (3 réunions prévues).
- Choix de l'école primaire pour l'année scolaire 2025/2026 pour la mise en place d'un projet pédagogique en lien avec l'ABIC.

Un logotype pour identifier l'ABIC

Dans le cadre de la valorisation de l'ABIC, la chargée de communication du Pays Castelroussin Val de l'Indre a conçu un logotype destiné à être apposé sur l'ensemble des supports de communication. Après examen de trois propositions, le logotype retenu est celui qui vous est présenté.

ABIC
Atlas de la Biodiversité InterCommunale

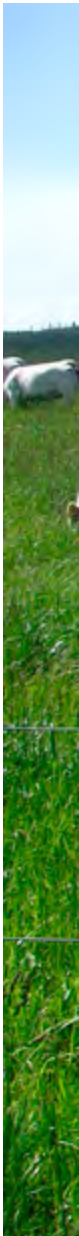

La campagne des MAEC 2025 arrive à son terme

L'animation des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) pour le site Natura 2000 Vallée de l'Indre touche à sa fin. Le territoire compte désormais 23 exploitations engagées dans une ou plusieurs de ces mesures (4 en Indre-et-Loire et 19 en Indre). Cela représente une surface de 411 hectares, principalement des prairies naturelles de fauche et de pâture dont 26 hectares sont d'anciennes parcelles cultivées converties grâce à la mesure de création de prairies.

En complément des aides de la PAC, les agriculteurs perçoivent une aide à l'hectare selon la mesure et dont le montant est déterminé au niveau national.

En 2025, à l'issue de la déclaration PAC, le montant total de ces aides pour le territoire s'élève à 725 843,90 €. Il pourrait évoluer légèrement lors de l'instruction des demandes par la Direction départementale des territoires (DDT).

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre, porteur de ce projet, soutenu par les Chambres d'agriculture (Indre et Indre-et-Loire) ainsi que par les associations Indre Nature et la Sepant se déclare satisfait de ce bilan. Malgré les incertitudes financières persistantes, notamment concernant l'animation de cette opération, celle-ci s'avère bénéfique pour la vallée de l'Indre et ses habitats naturels, grâce à une forte implication des agriculteurs.

Le Pays tient à remercier tout particulièrement les structures animatrices qui l'ont accompagné pendant près de cinq ans dans la mise en œuvre de ce dispositif. Cette campagne a en effet été particulièrement intense, marquée par une forte intervention sur le terrain de la part des associations naturalistes et par un accompagnement personnalisé des agriculteurs assuré par les Chambres d'agriculture.

INFO CYBERSÉCURITÉ

Prenez votre cyberdépart grâce au diagnostic gratuit proposé par l'État

Lancée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), MesServicesCyber est la plateforme publique des services et ressources pour aider les entités privées à renforcer leur cybersécurité.

MesServicesCyber offre également aux entités publiques et privées les moins matures en termes cyber la possibilité de bénéficier d'un diagnostic cyber gratuit, accompagnées par un aidant cyber de la communauté MonAideCyber. Les entités accompagnées peuvent ainsi identifier les toutes premières actions pour passer à l'action.

Ce diagnostic peut se dérouler dans vos locaux. Gratuit et totalement anonyme, il devrait permettre d'aider des dizaines de milliers d'entité à prendre leur cyberdépart !

Pour demander à bénéficier du diagnostic, n'hésitez pas à vous rendre tout de suite sur MesServicesCyber pour être mis en relation avec un Aidant cyber.

https://messervices.cyber.gouv.fr/cyberdepart

Agenda 2025

■ OCTOBRE

COMITÉ SYNDICAL
8 *Mercredi* - 18 h 00
Salle des associations à Argy

■ NOVEMBRE

BUREAU
18 *Mardi* - 18 h 00
Salle de réunion du Pays au 2e étage - Châteauroux

■ DÉCEMBRE

COMITÉ SYNDICAL
3 *Mercredi* - 18 h 00
Salle des fêtes à Diors

En ligne : **https://www.payscastelroussin.fr/agenda.html**